

Moulins, le 26/08/2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rentrée des classes: la sécurité dans les transports collectifs scolaires

A l'approche de la rentrée scolaire, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Conseil départemental de l'Allier, la préfecture et les services de l'éducation nationale mettent l'accent sur la sécurité des enfants dans les transports scolaires.

Le port du masque obligatoire dans les transports

Dans un contexte de grande vigilance face à la reprise de l'épidémie de Covid-19, le port du masque sera toujours obligatoire dans les transports scolaires pour les élèves de 11 ans et plus à la rentrée de septembre. Ceci est valable dans le car mais également au niveau des points d'attente. **Les parents sont donc invités à veiller à ce que l'enfant soit bien équipé.**

La ceinture de sécurité, une obligation depuis 2003

Côté sécurité, il est également rappelé que le port de la ceinture de sécurité est obligatoire lorsque les sièges en sont équipés. En effet, dans les accidents de la circulation impliquant des véhicules de transport en commun de personnes, la plupart des traumatismes corporels graves sont consécutifs à l'éjection des occupants hors du véhicule ou à leur projection à l'intérieur de ce véhicule.

Cette obligation ne concerne pas les autobus, véhicules de transport urbain conçus essentiellement avec des places debout, dont les places assises ne sont pas équipées de ceinture de sécurité.

Une campagne de sensibilisation est d'information va être menée auprès des parents, sur les réseaux sociaux et dans les cars à la rentrée.

Pièce jointe : Affiche à l'entrée des transports scolaires et des établissements (collèges et lycées)



Contact presse
Bureau de la
communication interministérielle

Tél : 04 70 48 33 10 ou 04 70 48 30 36
Mél : pref-communication@allier.gouv.fr
www.allier.gouv.fr
@Prefet03

2 rue Michel de l'Hospital
03000 MOULINS

DANS LE CAR, C'EST OBLIGATOIRE.



**PORT
DU MASQUE**

(à partir de 11 ans)



**CEINTURE
DE SÉCURITÉ**

Dans les transports collectifs, je suis responsable
de ma sécurité et de celle des autres.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Allier
le Département

